



ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ MUTUEL

Subvention de tournée et campagne d'affichage



01

**PARTIE A – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE**

REDBRICK THEATRE COMPANY

45 Oxford Rd, Manchester, Greater
Manchester M1 5QA, United Kingdom



02

**PARTIE B – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE**

NORTHERN ARTS COUNCIL

9 Wellington Place, Leeds, LS1 4AP,
United Kingdom



Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

01

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ

NDA-2026-0091

02

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

2 mars 2026

03

ÉMIS LE

12 janvier 2026

04

DROIT APPLICABLE

**Lois de
l'Angleterre et
du pays de
Galles**

REDBRICK THEATRE COMPANY LTD

CONFIDENTIEL – PRÉPARÉ POUR
NORTHERN ARTS COUNCIL. NE
PAS DIFFUSER AU-DELÀ DES
PARTIES NOMMÉES.

EN BREF



ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0091

N° DE CONTRAT NDA-2026-0091	PARTIES Redbrick Theatre Company et Northern Arts Council	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 2 mars 2026	DURÉE 6 mois
DROIT APPLICABLE Lois de l'Angleterre et du pays de Galles	STATUT Pour signature		



EN BREF

LA STRUCTURE DE CET ACCORD

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 2 mars 2026 La date à partir de laquelle la divulgation peut commencer	DURÉE 6 mois La confidentialité survit à l'expiration	OBJET Subvention de tournée et campagne d'affichage Une tournée régionale de six salles pour la nouvelle pièce de Redbrick, accompagnée d'une campagne d'affichage
---	---	--

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130

• • • • •



01

OBJET ET CONTEXTE

Redbrick Theatre Company a achevé une nouvelle pièce, « Fault Lines », mais ne dispose d'aucun moyen d'atteindre un public au-delà de Manchester. La subvention de tournée du Northern Arts Council fait toute la différence entre une première dans une seule salle et une tournée régionale de salles touchant des publics qui voient rarement du théâtre contemporain en direct.

PRÉAMBULE



« Fault Lines » est la commande la plus ambitieuse jamais réalisée par Redbrick Theatre Company, pensée dès la première version pour une tournée régionale. Ce qui lui manque, c'est le financement permettant de faire sortir la production de sa scène d'origine — location des salles, une campagne d'affichage capable de porter l'identité du spectacle dans six villes très différentes, et le travail d'engagement communautaire qui transforme une simple représentation en une relation durable avec un nouveau public.

Cette proposition présente une tournée de six salles dans le Nord-Ouest et le Yorkshire, articulée autour d'une campagne d'affichage en caractères gras condensés conçue pour fonctionner à la fois en collage sauvage, en signalétique de salle et en supports sociaux à partir d'un même kit de base. Elle se conclut par des rencontres après spectacle et des ateliers scolaires à chaque étape, afin que la subvention finance un rayonnement réel, et pas seulement une série de représentations.

01



**PARTIE A – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE**

REDBRICK THEATRE COMPANY

REDBRICK THEATRE COMPANY LTD ·
TVA GB 245 8891 06

45 Oxford Rd, Manchester, Greater
Manchester M1 5QA, United Kingdom

**boxoffice@redbricktheatre.com · +44 161
555 0177 · redbricktheatre.com**

02



**PARTIE B – PARTIE
DIVULGATRICE ET
DESTINATAIRE**

NORTHERN ARTS COUNCIL

NORTHERN ARTS COUNCIL
(ORGANISME RÉGIONAL DE
FINANCEMENT DES ARTS)

9 Wellington Place, Leeds, LS1 4AP,
United Kingdom

**grants@northernartscouncil.org.uk · +44
113 555 0192**

CONDITIONS DE L'ACCORD



01

1. DÉFINITION DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela comprend, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans produits, la tarification, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord, ainsi que le fait que Redbrick Theatre Company et Northern Arts Council sont en discussions concernant l'Objet.

02

2. OBLIGATIONS DE LA PARTIE DESTINATAIRE

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

03

3. EXCLUSIONS

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

04

4. DURÉE ET SURVIE

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

05

5. RESTITUTION OU DESTRUCTION DES DOCUMENTS

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

06

6. RECOURS ET MESURES INJONCTIVES

Les parties reconnaissent qu'une violation du présent accord peut causer un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts constitueraient une réparation inadéquate. En conséquence, la Partie divulgatrice est en droit de demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

Lois de l'Angleterre et du pays de Galles

JURIDICTION

Manchester, Angleterre

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

**POUR REDBRICK
THEATRE COMPANY**

01

REDBRICK THEATRE COMPANY

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

**POUR NORTHERN
ARTS COUNCIL**

02

PRIYA NATHWANI

RESPONSABLE DU PROGRAMME
SUBVENTIONS ET TOURNÉES

Date

REDBRICK THEATRE COMPANY – SERVICE JURIDIQUE

45 Oxford Rd, Manchester, Greater Manchester M1 5QA,
Royaume-Uni

boxoffice@redbricktheatre.com · +44 161 555 0177 ·

redbricktheatre.com

Redbrick Theatre Company Ltd · TVA GB 245 8891 06

